



Conseil général

LES PERMANENCES DE VOTRE CONSEILLER GENERAL 2013

Le champ d'intervention du Conseil Général est large : social, éducation, sport, culture, économie, environnement ... J'ai donc décidé de tenir des permanences dans chacune des 6 communes du Canton, ouvertes à toutes les personnes, organisations, associations, entreprises souhaitant évoquer une question touchant directement aux compétences du Conseil Général : RSA, APA, handicap, subvention, aides diverses, transport scolaire, voirie départementale ...

PLANNING DES PERMANENCES

DATE	HEURE	LIEU
Samedi 23 mars	De 9 h 00 à 11 h 00	VANDEINS, Mairie
Samedi 30 mars	De 9 h 00 à 11 h 00	SAINT DENIS
Samedi 13 avril	De 9 h 00 à 11 h 00	BUELLAS, Mairie
Samedi 11 mai	De 9 h 00 à 11 h 00	POLLIAT, Mairie
Samedi 15 juin	De 9 h 00 à 11 h 00	MONTCET, Mairie
Samedi 22 juin	De 9 h 00 à 11 h 00	VIRIAT, Mairie
Samedi 14 septembre	De 9 h 00 à 11 h 00	VANDEINS, Mairie
Samedi 28 septembre	De 9 h 00 à 11 h 00	SAINT DENIS
Samedi 12 octobre	De 9 h 00 à 11 h 00	BUELLAS, Mairie
Samedi 26 octobre	De 9 h 00 à 11 h 00	POLLIAT, Mairie
Samedi 16 novembre	De 9 h 00 à 11 h 00	MONTCET, Mairie
Samedi 7 décembre	De 9 h 00 à 11 h 00	VIRIAT, Mairie

A votre disposition,

Votre Conseiller Général
Bernard PERRET
Tél. : 06 80 53 00 80